



GRAND DEBAT A JOZE

le 26 février 2019

Le débat a été animé par M. Boris SURJON

Le compte-rendu écrit par M. Jacques PEROL

La fiscalité et les dépenses publiques :

- Impôts sur le revenu pour tous dès le 1^{er} euro, élargissement de l'assiette.
- Flécher l'impôt. ex : la taxe foncière pour les communes, un autre impôt pour la communauté de communes, un autre pour le conseil départemental...
- Supprimer les niches fiscales.
- Rétablir l'ISF.
- Limiter les taxes sur l'essence en milieu rural ou baisser l'impôt sur le revenu pour les ruraux qui se déplacent pour se rendre sur leurs lieux de travail.

La transition écologique :

- Les fabricants de véhicules devraient produire des véhicules utilitaires à essence.
- Subventionner l'agriculture biologique et baisse de la TVA sur les produits de l'agriculture biologique.
- Sensibiliser les enfants à l'écologie et au développement durable dans le cadre de l'école.
- Limiter les pesticides à proximité des habitations.
- Planter des haies entre les cultures et les habitations.
- Limiter les produits phytosanitaires.
- Prévenir les riverains avant l'épandage de pesticide.
- Prévoir au PLU des zones tampons entre les habitations et les cultures comme prévus pour les écoles, centre de loisirs et crèche.
- Mise en place d'une signalétique vers les zones traitées.
- Il est possible de manger bio même si le ménage n'a pas beaucoup de moyen financier.
- Les compteurs LINKY peuvent faire une tarification différenciée de l'énergie électrique consommée dans une habitation.
- Une voiture électrique, est-elle moins polluante qu'une voiture à essence compte-tenu de la batterie ?

Démocratie et citoyenneté :

- Comptabiliser les votes blancs.
- Vote obligatoire.
- Instaurer la proportionnelle intégrale aux élections législatives.
- Garder l'échelon communal.
- Limitation des indemnités d'élu à une seule indemnité en cas de cumul des mandats.
- Pour les communes de moins de 1000 et 2000 habitants supprimer le vote par liste complète.
- Ne pas diminuer le nombre de députés.
- Maintien du Sénat.
- Voter les lois avec le quorum des députés présents.

Organisation de l'Etat et des services publics :

- Réorganiser les urgences pour limiter le temps d'attente.
- Conserver les services de passeport et carte d'identité dans les mairies surtout pour les personnes âgées.
- Supprimer la dématérialisation des impôts et autres démarches administratives (au moins pour les personnes âgées ou en difficulté).
- Diminuer le nombre d'élève par classe à une vingtaine pour les écoles primaires.
- Augmentation de la DGF pour les communes rurales.
- Mettre en place une assistance dans les mairies pour aider les personnes âgées ou en difficulté à réaliser leurs démarches administratives numériques : impôts, pertes de documents administratifs...
- Ne pas concentrer toutes les directions des services publics dans les grandes métropoles des capitales régionales.